



HAL
open science

Mixité. Dictionnaire des inégalités.

Thomas Kirszbaum

► **To cite this version:**

Thomas Kirszbaum. Mixité. Dictionnaire des inégalités.. A. Bihr, R. Pfefferkorn (dir.). Dictionnaire des inégalités, Armand Colin, 2014. halshs-01386312

HAL Id: halshs-01386312

<https://shs.hal.science/halshs-01386312>

Submitted on 23 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mixité

Notice « Mixité », in A. Bihr, R. Pfefferkorn (dir.), Dictionnaire des inégalités, Armand Colin, 2014

Du latin *miscere* (mélanger), la notion de mixité apparaît dans les années 1950, en France, pour désigner la co-présence des filles et des garçons dans les mêmes classes et établissements scolaires. Leur séparation était une source d'inégalités, au détriment des filles, auxquelles la généralisation de la mixité à partir des années 1960 a entendu répondre. Toutefois, son principe est régulièrement remis en cause, notamment dans les pays anglo-saxons, face au constat d'une mixité sexuelle qui ne réduit pas, en elle-même, les inégalités de traitement et de résultats scolaires, ni n'affaiblit les stéréotypes sexués.

Depuis les années 1990, la mixité fait référence à d'autres formes de mélange – social, ethnique, culturel, religieux, générationnel... – que celle des sexes, et à d'autres lieux que le seul espace scolaire. S'il est surtout invoqué à propos des villes et des quartiers, l'enjeu de la mixité concerne potentiellement tous les domaines de la vie sociale marqués par des inégalités d'accès et la sous-représentation de groupes minoritaires. C'est néanmoins le vocabulaire de la diversité et non celui de la mixité qui s'est imposé dans le monde du travail, de l'enseignement supérieur, de la représentation politique ou des médias, avec les connotations d'acceptation de la pluralité et des différences associées au premier de ces termes.

La notion de diversité se rencontre aussi dans les politiques urbaines, mais elle signale une tout autre perspective, du moins dans le contexte français : celle de l'arasement des différences au nom de l'égalité des conditions urbaines. Les termes de mixité et de diversité sont alors interchangeables, désignant un horizon d'égalité entre territoires indifférenciés du point de vue des *fonctions* (logements, équipements, services, activités...) comme des *populations* qui devraient y être présentes. La mixité urbaine présuppose ainsi l'hétérogénéité des parties (l'immeuble, l'îlot, le quartier...) comme condition de l'homogénéité et de la cohésion d'un tout (la ville, l'agglomération, la société) supposé plus égalitaire.

Autant la mixité des fonctions se prête à la mesure quantitative, autant la mixité des populations résiste aux tentatives d'objectivation en raison de la multiplicité des critères et

échelles qui permettraient de caractériser son existence ou son absence. Inopérante comme catégorie descriptive de la situation (réelle ou désirée) d'un territoire, cette mixité dite « sociale » est d'abord une valeur, un idéal, voire une utopie, appuyée sur une vision *politique* du bien commun des villes et des sociétés.

Depuis une quinzaine d'années, la mixité est ainsi devenue une référence centrale des politiques du logement de nombreux pays, même si ses critères peuvent varier (mixité sociale et ethnique en France et aux Pays-Bas, des statuts d'occupation en Grande-Bretagne, des revenus aux États-Unis...). Partout, la « déconcentration » de la pauvreté et/ou des minorités ethniques est présentée comme une condition de l'égalité des chances : les pauvres placés au contact des riches amélioreraient leurs chances d'intégration et de réussite sociale ou professionnelle.

Les racines de cette croyance sont anciennes, puisant dans la philanthropie sociale du 19^{ème} siècle. Cependant, malgré une profusion de travaux (notamment étasuniens) cherchant à mettre en évidence les effets propres de la concentration spatiale de personnes en situation de pauvreté, l'intérêt de la mixité comme stratégie de réduction des inégalités a des fondements scientifiques très fragiles. C'est sur le terrain de l'école, et non celui du logement, que peut être apportée la démonstration d'une amélioration des chances scolaires des plus défavorisés dans un contexte d'hétérogénéité sociale.

Thomas Kirszbaum

Corrélat : Mixité (genre) – Discrimination – Ségrégation ethno-raciale